

PROGRAMME « PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIEE DES FORETS »

Formulaire de demande de Co-financement

A renvoyer à l'adresse ppecf.comifac@gmail.com



à travers la KFW



PARTIE I

1. COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom de l'organisation / société	JMN Consultant
Nom du contact	Jean-Marie NOIRAUD
Adresse	107, rue de l'ambassade d'Israël, Bastos, Yaoundé (Cameroun)
Téléphone	(+237) 22 21 42 35 / (+237) 99 96 17 83
Fax :	(+237) 22 21 42 35
E-mail :	jmn@jmnconsultant.fr / cedric.noiraud@jmnconsultant.fr

2. TITRE DE L'INTERVENTION PROPOSEE

Cinéma numérique ambulant pour la certification forestière

3. STATUT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU CANDIDAT

Cabinet d'études et conseil de droit camerounais (Sarl)

4. EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'INTERVENTION

PAYS	REGION / PROVINCE	NOM UFA /UGF (pour les concessionnaires)
Cameroun	Est, Sud et Sud-Ouest	NA

5. DATES PREVISIONNELLES, DUREE, BUDGET, FINANCEMENT DEMANDE

Date début	Date fin	du	01 /04 /2014	au	31 /03 /2015
Durée	1 an				
Budget estimé	125.000 Euro				
Contribution entreprises	33.000 Euro				
Financement demandé	92.070 euros				

6. RESUME DU PROJET (une page maximum)

L'idée de projet de cinéma numérique ambulant est née de la nécessité de devoir communiquer avec l'ensemble des populations vivant sur les sites forestiers ou dans leur environnement pour expliquer l'intérêt et le bien-fondé de la gestion durable des forêts et de la certification de cette gestion durable.

Certes, ce sont les entreprises concessionnaires qui se sont engagées de leur plein gré dans ces processus de certification durable, mais cela ne peut fonctionner bien et longtemps que si l'ensemble des acteurs locaux, populations dépendantes directement de l'entreprise (employés et leurs familles) mais aussi fonctionnaires et autorités locales, populations riveraines bantoues et pygmées, allogènes comme autochtones, commerçants et artisans, etc.

Le marché international des bois tropicaux est de plus en plus difficile, de plus en plus sélectif et compétitif, et la certification de gestion durable est un moyen pour se maintenir sur ces marchés et continuer à en tirer des revenus. S'y maintenir, c'est maintenir les emplois qui y sont liés, notamment sur les sites forestiers, mais c'est aussi pouvoir continuer à faire face à toutes les obligations fiscales et sociales qui permettent de faire tourner l'économie tant nationale que locale.

La gestion durable qui vise à permettre une exploitation indéfinie dans le temps des forêts pour en tirer du bois exportable, mais aussi toutes sortes de produits utiles aux populations et aux marchés, est une nécessité pour tous, qu'ils soient concessionnaires ou non.

Le projet de cinéma numérique ambulant vise à aborder un à un des thèmes clés de la gestion durable et de la certification, notamment les thèmes qui concernent au premier chef les populations sur les sites et les concessions, qu'elles soient ou non dépendantes de l'entreprise.

Une équipe projet équipée d'un matériel de projection de qualité assurera un programme de séances de projection sur les sites forestiers, bases-vies, CPF, voire villes voisines, à raison d'un thème abordé par soirée avec une séance comprenant un court métrage thématique, une causerie éducative illustrée et un film de divertissement. Chaque séance doit être un événement marquant qui touche un maximum de population localement et qui puisse rester dans les esprits avec quelques souvenirs de la thématique abordée. Les films seront sélectionnés auprès d'organismes spécialisés ou autres sources (internet, vidéothèque, etc.), afin que thématiques et contexte cadrent avec la population cible et son environnement. L'équipe de projection comprendra un spécialiste de l'animation en milieu forestier et un logisticien.

On prévoit :

- environ 150 séances sur l'année
- en travaillant en partenariat avec au moins 6 groupes forestiers
- sur près de 20 sites différents
- et sans doute plus de 50 CPF.

La planification veillera à éviter les périodes trop pluvieuses car les projections se feront en plein air ou sous abri plus ou moins adapté dans les bases vies et les villages. A raison d'un thème par séance, le programme prévoit que la caravane puisse repasser plusieurs fois dans une zone ou organiser plusieurs séances différentes selon les possibilités. Entre 10.000 à 20.000 employés, familles et populations riveraines pourraient être touchés dès la première année par ce projet de sensibilisation grand public.

Les entreprises forestières sont partie prenante du projet et prendront en charge l'organisation logistique des séances, la communication préalable pour annoncer les programmes, l'accueil de l'équipe de projection et une contribution financière aux séances de projection. Le PPECF prend en charge les investissements en matériels et équipements, le personnel et les frais de gestion du projet.

PARTIE II : L'INTERVENTION

Section 1 : CONTEXTE

7. MOTIVATION DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

La certification de gestion durable des forêts est un concept qui a été lancé depuis une quinzaine d'année au Cameroun, mais jusqu'aujourd'hui il reste largement incompris en dehors des principaux responsables des entreprises forestières et des partenaires institutionnels majeurs. Les employés des entreprises n'en ont souvent qu'une idée très partielle et les populations riveraines ne comprennent le plus souvent pas très bien de quoi il s'agit. Pourtant, plusieurs compagnies sont désormais certifiées FSC, d'autres sont sur la voie de l'être et l'un des critères de réussite de la gestion durable et de la certification est justement de pouvoir vérifier que les personnels et les populations riveraines se sont effectivement appropriées, au moins dans une certaine mesure, de l'engagement formel de leur entreprise vers le FSC ou équivalent avec tout ce que cela comporte comme efforts et contraintes multiples à consentir.

Pour aider l'entreprise à informer et convaincre ses personnels, leurs familles et les populations riveraines des concessions en général, il est proposé de faire circuler un cinéma numérique ambulant dans les sites forestiers et les communautés riveraines pour communiquer sur des thèmes prioritaires de la certification.

8. CONTEXTE DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

Le marché du bois vers l'Union Européenne est désormais soumis à une pression très forte exigeant que les bois entrant soient non seulement exploités dans la légalité mais également que les forêts soient gérées durablement. L'exigence des consommateurs va souvent au-delà de la légalité et le certificat FSC élaboré il y a plus de 20 ans par des ONG de conservation va dans le sens de contraindre les exploitants à respecter la forêt et ses habitants.

En Afrique centrale, il y a désormais plus de 5 millions d'ha certifiés FSC et au Cameroun plus d'1 million d'ha. L'ensemble du groupement de la filière bois du Cameroun est officiellement engagé sur cette voie, même si les entreprises n'avancent pas toutes à la même vitesse. En effet, certaines préfèrent pour le moment se faire certifier pour la légalité et la traçabilité, niveau intermédiaire demandant cependant déjà des efforts réels.

Dans tous les cas, les exigences du marché international font que les entreprises exportatrices doivent prouver que leur bois est légal et issu de forêts bien gérées. Cela suppose que les personnels des entreprises et les populations riveraines des concessions aient au minimum compris, accepté, voire endossé l'engagement de l'entreprise forestière locale vers la certification forestière car leur emploi ou leur activité, leur pouvoir d'achat et leur bien-être, sont souvent dépendant de la réussite de l'entreprise sur le marché.

Parallèlement, le Gouvernement du Cameroun a lancé la préparation d'un programme national de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, cette intervention qui concerne spécifiquement le secteur forestier s'inscrit parfaitement dans cette logique nationale.

9. DEFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI (500 mots maximum)

L'objectif de ce projet de cinéma numérique ambulant est de sensibiliser les personnels, les familles et les populations riveraines des sites et des concessions forestières sur le bien-fondé de l'engagement de leur entreprise vers la certification de gestion durable de leurs forêts.

Cet engagement doit être l'affaire de tous car tout le monde doit pouvoir se sentir concerné par la préservation des ressources naturelles locales, ceci afin de préserver leurs emplois au sein de l'entreprise, mais aussi préserver la capacité des populations riveraines à continuer à vivre dans ou de la forêt sans que leur avenir celui de leurs familles ou de leurs enfants ne soit compromis.

Cela passera notamment par des causeries thématiques autour des principaux principes de la certification forestière avec des illustrations sous forme de films thématiques de court métrage, des projections de diapositives pour illustrer les discussions et un film de divertissement par séance, le tout sur une séance globale d'environ 2h30 commençant à la nuit tombante. Il s'agit de créer une ambiance conviviale et divertissante avec un événement rare, pour ne pas dire exceptionnel, en milieu forestier. L'évènement va provoquer l'affluence et donner l'occasion d'aborder tout à la fois des questions sérieuses liées à la certification et plus prosaïquement aux questions concrètes qui intéressent les populations et qui doivent être traitées dans le cadre de la certification, et leur offrir une soirée de divertissement qui puisse être suffisamment marquante pour ne pas être oubliée.

On abordera les thématiques :

- de la gestion durable des forêts,
- de la certification,
- les méfaits des coupes illégales de bois et du braconnage,
- la santé et notamment la prévention du VIH-SIDA,
- l'hygiène,
- l'éducation,
- les relations entre populations et exploitants forestiers,
- le plan d'aménagement,
- la sécurité au travail,
- l'environnement, l'exploitation à faible impact,
- les bénéfices de la forêt et notamment le concept de forêt à haute valeur de conservation,
- le rôle des comités paysans forêts,
- etc.

La liste n'est pas exhaustive et en même temps il faudra travailler sur la base d'un seul thème par soirée, ce qui obligera à faire des choix en fonction des urgences ressenties localement par les entreprises. Sur la durée, la plupart des thèmes pourront ainsi être abordés un à un dans l'ordre défini par chaque entreprise en fonction des cibles particulières. En effet, un thème peut être prioritaire sur la base vie et un autre pour un comité paysan forêt. Ce choix différencié des thèmes à aborder sera discuté avec chaque entreprise et le programme sera agencé pour que l'équipe de projet puisse enchaîner les séances de la manière la plus rationnelle possible dans l'espace et dans le temps.

Les représentants des administrations locales, tout comme les représentants des associations, ONG ou du secteur privé seront également conviés à ces projections qui doivent être utiles à tous. Les entreprises seront associées non seulement au choix des thèmes à aborder mais aussi aux choix des films de divertissement qui seront projetés, ceci afin d'éviter d'éventuelles récriminations sur la nature de ces films. Cependant, la priorité ira dans la mesure du possible vers des films où le contexte et le scénario sont quelque part reliés au monde de la forêt et de ses habitants.

10. BENEFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES (400 mots maximum)

Les 6 entreprises du GFBC les plus engagées dans le processus de certification et qui se sont d'ores et déjà montrées intéressées par cette activité de cinéma ambulante sont les groupes

- PALLISCO-CIFM,
- SFID-ROUGIER,
- ALPICAM-GRUMCAM,
- SG BOITEX,
- VICWOOD-THANRY,
- WIJMA.

On imagine que d'autres adhérents du GFBC se porteront également volontaires pour participer au projet dès que celui-ci sera fonctionnel.

En travaillant la première année avec ces entreprises, le projet devrait atteindre une vingtaine de sites forestiers différents avec leurs bases-vies et sans doute plus de 50 CPF environnants. Le projet prévoit environ 150 séances de projection sur l'année, de préférence sur les périodes les moins pluvieuses pour faciliter les déplacements et éviter autant que faire se peut les annulations de projections pour cause de mauvais temps. Les projections seront effectuées en plein air à la nuit tombée ou sous abri des cases communautaires ou des hangars de l'entreprise. Dans la mesure du possible, plusieurs passages sont faits chaque année sur chaque site forestier afin de pouvoir aborder un thème nouveau à chaque fois.

Les bénéficiaires cibles du projet sont de ce fait les habitants des sites forestiers considérés, tant les personnels des entreprises et leurs familles, que les représentants des administrations et autorités locales, les représentants des associations et ONG, et plus largement les populations riveraines bantoues et pygmées, allogènes ou autochtones, les commerçants et autres acteurs locaux.

Il est envisagé que des projections puissent également être organisées ponctuellement dans des villes voisines hors des sites des entreprises à la demande des autorités locales. Aucune contribution financière ne serait alors exigée de la part de ces villes en dehors de fournir les espaces et les facilités requises.

Section 2 : L'INTERVENTION

21. QUEL EST LE DEGRE D'INSERTION DE L'INTERVENTION DANS UNE DEMARCHE D'ECOCERTIFICATION ? (200 mots maximum).

Pour qu'une éco-certification soit reconnue comme crédible, elle doit prendre en compte la dimension humaine avec toutes ces populations vivant de et dans la forêt, populations allogènes venues chercher du travail, populations locales bantoues vivant dans les sites et les villages riverains, et populations autochtones vivant de la forêt elle-même.

Les PCI de l'éco-certification sont particulièrement regardant sur la nature de la relation entre les différentes populations et l'entreprise, mais aussi sur la relation entre les populations et la forêt elle-même, tout comme la relation entre l'entreprise et la forêt, qui bien que patrimoine publique national, est sous la responsabilité de gestion du concessionnaire qui en a accepté la charge.

Pour que les relations soient bonnes, il est nécessaire que la communication soit bonne et pour que celle-ci soit bonne, il faut prendre le temps d'expliquer ce qu'on fait, de comprendre ce qu'est la certification et tous ces principes qui tendent à changer en profondeur la relation entre les acteurs locaux pour s'inscrire dans une dynamique qui se

veut durable. Il s'agit de comprendre que cette durabilité implique un équilibre serein entre l'économique, le social et l'environnemental. Les séances de projection et de causeries thématiques serviront à expliquer les choses et à créer du lien entre les acteurs pour qu'ils se sentent plus solidaires des enjeux de la gestion forestière durable.

22. EN QUOI L'INTERVENTION REpond-ELLE AUX OBJECTIFS GENERAUX DU PPEFC? (200 mots maximum)

Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les domaines thématiques du PPEFC et son cadre logique en annexe IX des conditions particulières

Le projet de cinéma numérique ambulant entre pleinement dans le cadre des objectifs de la composante 3 du PPEFC en matière de promotion de la certification et de communication vers le grand public sur la compréhension et les enjeux de la gestion forestière durable.

Les entreprises certifiées, ou sur la voie de la certification sont soutenues par le programme pour faire connaître leur engagement et pour améliorer leur niveau de réponse face aux critères du FSC ou d'un certificat équivalent, la communication est toujours dans ce cas une priorité pour que tout le monde prenne conscience de son rôle face à cet objectif commun de gestion durable des ressources naturelles.

23. HYPOTHESES & RISQUES (200 mots maximum)

Indiquer les mesures d'atténuation des risques.

On suppose que les acteurs locaux, entreprises et autorités locales sont informés suffisamment à l'avance des programmes de projection, des dates et des lieux pour qu'aucun problème administratif ne vienne perturber les séances.

Les principaux risques à anticiper sont :

- les aléas climatiques ;
- le manque d'entrain de certains personnels ou de certaines entreprises à contribuer à la réussite d'une activité qui n'est pas directement productive ou qui ne leur paraît pas présenter un réel intérêt pour eux mêmes;
- certains films pourraient être mal perçus dans un milieu peu habitué à l'image et à la fiction ;
- la faible participation des peuples autochtones qui souvent ne maîtrisent pas la langue française.

Mesures d'atténuations des risques

- Planifier au mieux du possible pour limiter les risques de mauvais temps ;
- Veiller à informer et sensibiliser à l'avance sur les programmes et les attentes ;
- Coordonner les activités avec les responsables HSE et aménagement des entreprises partenaires ;
- Choisir les films à projeter de commun accord avec les sociétés forestières ;
- Sensibiliser les groupes autochtones et prévoir des gens pour la traduction pendant les causeries.